











Sommaii	re
	EDITO, LE MOT DU MAIRE VIE MUNICIPALE > Travaux > Budget
	> Plan Local d'Urbanisme - PL > Projet de Citypark > Nouveau site web ENVIRONNEMENT ET FORÊT
	 Plan de Prévention des Risqu Charte Forestière de Territoir VIE SOCIALE
	> Votre CCAS vous informe > Don du sang
	 > Fête de fin d'année de l'Ecole > Bilan du centre aéré estival > Mise en œuvre des nouveaux

EDITO, LE MOT DU MAIRE02
VIE MUNICIPALE
> Travaux03
> Budget04-05
> Plan Local d'Urbanisme - PLU06
> Projet de Citypark06
> Nouveau site web07
ENVIRONNEMENT ET FORÊT
> Plan de Prévention des Risques incendies de forêt - PPRIF08
Objects Freed 12 and Tree 11 and Consider 17 at LOSTE

>	Plan de Préventio	n des Risques	incendies de	e forêt - I	PPRIF08
,	Charte Forestière	de Territoire G	rand Estérel	- CFTF	Uc

VIE SOCIALE

>	Votre CCAS vous informe	11	J
>	Don du sang	1	1

ENFANCE ET JEUNESSE

> 1 0 to do 1111 d di 11100 do 1 20010	•
> Bilan du centre aéré estival	1
Mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires	1

VIE ASSOC	IATIVE
> Comité d	es Fêtes.

> Art'drets danse	13
> La Carriole	13
> Loisirs-batterie	14
> Westerel Country	14
> Wamhly Glacha	14

13

CULTURE ET PATRIMOINE

> Les 20 ans des pompiers des Adrets	. 15
> Restauration des statues de l'Eglise et Journées	
du Datrimaina 2014	16

INTERCOMMUNALITÉ

> CAVEM infos	1
> Revue l'Intercommunal	1

ETAT CIVIL

>	Naissances	décès	mariages	18	٦- [.]	19	g
_	ivaissailees,	uccco,	manages	.,	,		J

INFORMATIONS PRATIQUES

> l	Jnion des Artisans et Commerçants : Petit Carnet	20
> 1	Agenda	20

VOTRE COMMISSION COMM	IUNICATION21
> La caviaz-voue 2 l'Ectéral	21







Édito



Cette nouvelle formule traduit notre volonté de moderniser nos moyens de communication. Certes, il ne s'agit pas de renier ce qui a été fait auparavant et je tiens à remercier tous ceux, élus, bénévoles et professionnels qui ont beaucoup travaillé lors des précédents mandats à l'information des Adréchois.

Mais il m'a semblé - profitant de l'arrivée dans notre équipe de jeunes élu(e)s qui maîtrisent parfaitement les dernières technologies, qu'il fallait donner un « coup de jeune » à cette communication.

Vous avez déjà pu en avoir un aperçu avec la « Lettre d'Information » qui vous a fourni de manière claire toutes les informations qui vous sont utiles.

Ce journal s'inscrit dans la même conception : nouveau par son format permettant une lecture plus agréable, il l'est aussi par son contenu qui a été repensé et enrichi : notre équipe rédactionnelle



a ainsi travaillé pour vous présenter, outre les rubriques habituelles, de nouveaux sujets permettant d'ouvrir davantage notre village vers l'extérieur, notamment la Communauté d'Agglomération.

Nous avons également souhaité innover avec une nouvelle rubrique « Le saviez-vous ? » qui vise à valoriser notre belle région tout en enrichissant, nous l'espérons, vos connaissances.

Enfin, sachez que ce journal est entièrement financé par les encarts publicitaires, ce qui représente une économie non négligeable pour la commune au moment où l'heure est aux restrictions budgétaires.

Je tiens à remercier mon équipe pour ce formidable travail et vous souhaite une agréable lecture.

Le Maire, Nello Broglio





















Les travaux réalisés par les services techniques de notre commune depuis Avril 2014 sont les suivants :

- Plantation des fleurs d'été
- Construction d'un abri bus
- Réfection du trottoir de l'office de tourisme
- Peinture façade office de tourisme
- Peinture cimetière
- Peinture mur départementale
- Travaux chemin de la Verrerie aire de retournement
- Réfection de l'appartement communal à côté de l'église
- Pose de filets pare-ballons sur le tour du stade
- Nettoyage du clocher
- Vernissage du bois de maintien de la cloche
- Pose de coussins berlinois devant l'église
- Réfection de la grille pluviale au chemin de Chense

Budget

Pour le premier budget de cette mandature, le nouveau Conseil Municipal s'est trouvé confronté à de sérieuses difficultés. En effet, alors que la commune a continué à maîtriser, en section de fonctionnement, les dépenses qui sont de sa seule responsabilité, ses finances ont été « plombées » par bon nombre de contraintes nouvelles IMPOSEES, tant au niveau des dépenses que des recettes.

Section de Fonctionnement des dépenses supplémentaires contraintes.

Nous avons été obligés de prendre en compte de manière anticipée le coût des activités pédagogiques périscolaires liées à la réforme Peillon. L'addition pour notre budget risque d'être conséquente même si nous avons demandé aux parents des enfants de l'école primaire une participation symbolique (1€ de l'heure y compris pour l'accompagnement scolaire) (1) qui est très loin de couvrir les frais réels. De même, nous avons dû majorer les dépenses du poste alimentation et celles du Centre Aéré car nous craignions un afflux d'enfants le mercredi après la classe - la participation de la commune étant plus que conséquente.

Les charges de personnel - à effectifs constants - ont augmenté sensiblement essentiellement à cause de la majoration des cotisations (URSSAF - ASSEDIC - Assurance du personnel - Caisses de retraites) de l'ordre de 35.000 €. A cela s'ajoute le coût des Emplois d'Avenir indispensables pour que nos enfants aient des activités pédagogiques dignes de ce nom.

(1) Pour les Maternelles, les Activités Pédagogiques (T.A.P.) sont gratuites. Des recettes en sensible diminution

LA DOTATION GLOBALE de FONCTIONNEMENT (D.G.F.) déjà très inférieure par habitant à la moyenne des communes de même tranche de population (1) a encore été amputée cette année de 25.000 € ; cela signifie que, depuis 2012, cette dotation de l'Etat a diminué de 72.000 € soit de plus de 22%.

LA DIMINUTION de la COMPENSATION de la COMMUNAUTE d' AGGLOMERATION (CAVEM) représente un « manque à gagner » pour notre budget de plus de 80.000 €. Cette situation résulte d'une rectification opérée en cours d'année dernière par le cabinet, chargé début 2013, de calculer cette compensation. Nous avions déjà dû, l'an dernier, défalquer cette somme du Budget Supplémentaire en fin d'année. En 2014, c'est donc le chiffre réel de la compensation qu'il nous faut inscrire au Budget Primitif.

Quelles contreparties?

Elles sont très limitées : nous avons tablé (avec prudence) sur une majoration des recettes périscolaires (cantine, garderie, activités périscolaires) liées à l'augmentation des effectifs et une participation accrue de la C.A.F. Nous avons tenu compte du remboursement partiel des emplois d'Avenir par l'Etat et par l'U.F.C.V. Par contre, nous n'avons pu inscrire à ce budget la participation promise de 50 € par enfant pour les Activités Pédagogiques car nous ignorons si une partie sera versée avant la fin de l'exercice budgétaire.

En mettant tout bout à bout, c'est un «manque à gagner » de plus de 120.000 € que notre Budget Primitif subit par rapport à celui de l'an dernier.

(1) Cette dotation attribuée par l'Etat est calculée en fonction d'un certain nombre d'éléments dont le « potentiel fiscal » est un facteur majeur. La population des

Adrets étant majoritairement considérée comme aisée, notre dotation par habitant est faible (environ 100 € par habitant contre près du double pour la moyenne des communes de même population). Il reste que ce calcul pénalise largement notre commune qui ne dispose quère de ressources propres (cf. Infra).

Quelles solutions?

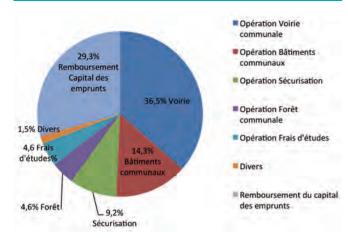
Il nous faut rappeler que c'est l'excédent de la section de Fonctionnement qui conditionne en grande partie les investissements de la commune :

- en remboursant directement les intérêts de nos emprunts.
- en permettant à la section d'investissement de rembourser le capital emprunté.
- en dégageant les moyens d'autofinancer au mieux les futurs Investissements.

Quelles que soient les responsabilités de l'Etat et des collectivités locales dans nos difficultés budgétaires, il nous faut assumer ces obligations. Quels moyens avons-nous à notre disposition ?

- pour ce qui concerne les dépenses qui sont de notre ressort, nous l'avons fait : les charges à caractère général sont en légère diminution malgré les surcoûts évoqués plus haut.
- pour ce qui intéresse les recettes : pas de solution miraculeuse. Comme on le voit sur le diagramme, la commune ne dispose guère de ressources propres : les produits des services ne représentent que 7% de nos rentrées ; 15% proviennent des subventions et dotations - dont on a déjà vu qu'elles diminuaient.

B.P. 2014 Dépenses / Investissements



L'essentiel de nos recettes provient donc des impôts et taxes (73%) et c'est sur eux et eux seuls que nous pouvons compter pour équilibrer notre budget. Le Conseil Municipal a donc décidé d'une augmentation des impôts locaux de 5%. Il ne l'a pas fait de gaieté de cœur mais une fois de plus c'est notre collectivité locale qui doit pallier les déficiences et les exigences de l'Etat(1).

(1) Remarquons cependant que la commune n'avait pas augmenté les impôts (hors bases) depuis 4 ans et que, même avec cette majoration, nous figurons parmi les communes les moins imposées du Var. Une enquête d'un organisme indépendant (Proxiti) estime que nos impôts communaux sont inférieurs de 25% à ceux des communes de même tranche de population.

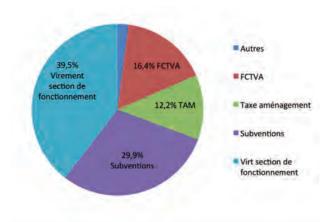
Pour ce qui concerne les investissements, commencer à appliquer notre programme tout en n'empruntant pas cette année. (Le diagramme montre que le remboursement du SEUL capital des emprunts représente plus de 30% de nos dépenses d'investissement).

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les opérations prévues

- sécurisation des bâtiments publics : le cambriolage de la Mairie en 2013, la multiplication des actes d'incivisme ont obligé le Conseil Municipal a investir dans la protection des locaux administratifs et bâtiments communaux. L'opération la plus onéreuse concerne la vidéo-protection : compte-tenu de la topographie du village et de la dispersion des lieux à protéger, il nous a fallu aiouter 60.000 € aux 100.000 € déià affectés en

B.P. 2014 Recettes / Investissements



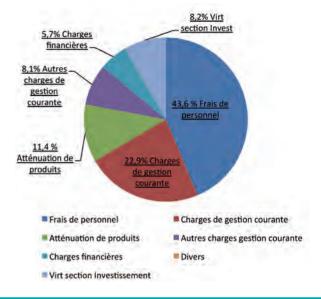
2013. L'appel d'offres avant été lancé, le système sera opérationnel avant la fin de l'année

- Travaux de voirie : élargissement des chemins de la Poterie et du Couvent à hauteur de 290.000 € (223.000 € inscrits au budget 2014 + 68.000 € de
- « Reste à Réaliser 2013) ; plus marginalement 7.000 € de fournitures pour l'abribus du Violon réalisé par notre service technique.
- poursuite des opérations nécessitées par le P.P.R.i.f . : 30.000 € pour la repasse de l'interface entre la Baisse et l'Hubac de la Verrerie.
- aménagement des bâtiments communaux notamment : groupe scolaire (23. à refaire de la Maison des Associations (près de 30.000 €)...
- ont été également inscrits au budget les frais d'études pour le Plan Local d'Urbanisme et ceux destinés à la mise en conformité du stade

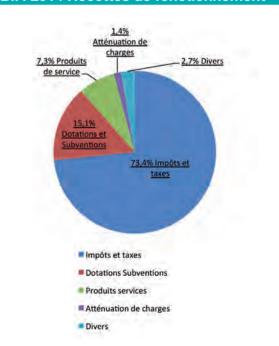
CONCLUSIONS

- la première, c'est que malgré des conditions difficiles, nous avons réussi, en mettant à contribution a minima les Adréchois et en « serrant les boulons » à présenter un budget cohérent.
- la seconde, c'est que nous l'avons fait sans toucher aux grands principes qui ont toujours quidé les équipes municipales : priorité à la sécurité des habitants, efforts conséquents pour les jeunes, préservation et amélioration de notre cadre de vie.
- la troisième, c'est que les engagements pris lors de la campagne ont commencé à être tenus et continueront à l'être durant tout le mandat que vous nous avez confié.

B.P. 2014 Dépenses de fonctionnement



B.P. 2014 Recettes de fonctionnement



Vie municipale

P.L.U.



Les Adrets passent en mode P.L.U.

La loi SRU * du 13/12/2000 a profondément réformé les documents de planification urbaine. Suite à cette refonte nous sommes donc dans l'obligation de remplacer notre POS* datant du 05/11/1982 par le P.L.U.*.

Le P.L.U. est un outil moderne qui va prendre en compte le développement de la commune au travers des prévisions économiques et démographiques.

Le P.L.U. traduit de façon spatiale les grandes orientations que nous aurons définies, en concertation avec la population.

L'enjeu principal porte sur les zones actuellement classées NB* au POS* soit 166 hectares. Les zones U seront moins impactées car elles sont déjà dans le domaine constructible.

Il détermine les grands équilibres entre secteur urbanisé et espaces naturels et délimite les espaces d urbanisation future.

Le P.L.U. doit prendre en compte les contraintes limitant l'urbanisation tel que le classement les risques naturels (incendies PPRIF*) les risques technologiques, mais aussi les richesses naturelles de notre patrimoine à préserver et à valoriser (la forêt, l'Estérel).

Une réunion de présentation début d'une véritable concertation sera programmée prochainement.

City stade

L'aménagement d'un terrain multisport de type «city stade» est à l'ordre du jour.

Voté par le conseil municipal, ce projet est issu d'une réflexion commune menée avec les jeunes des Adrets, le tissu associatif et le centre de loisirs

Les ados ne disposent sur le territoire communal que d'un terrain de football en stabilisé et ils se retrouvent fréquemment au centre-village pour jouer au ballon, ce qui occasionne des conflits avec le voisinage et des dégradations sur le mobilier urbain. Ils demandent un espace dédié et cela depuis plusieurs années.

Les plus anciens réclament également un lieu d'activité pour le badminton, le tennis ballon entre autres...

Enfin, les nouvelles dispositions relatives au réaménagement du temps scolaire nécessitent des espaces supplémentaires pour les enfants de nos écoles dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

La mise en place de cette structure nouvelle répond donc à une demande forte des Adréchois de tous âges.

Le « city stade » sera installé en lieu et place de l'ancien skate park, au stade municipal.

























	-
ALTERNATION (Vice)	





















Le nouveau site web

Autre innovation pour une meilleure communication :

Vous avez sûrement déjà pu découvrir un site web des Adrets totalement rénové ; après un appel d'offres très fructueux, et une analyse poussée, ce nouveau site moderne et dynamique va nous permettre de communiquer plus aisément, non seulement avec les Adréchois mais aussi avec l'extérieur afin de mieux faire connaître notre commune et son pouvoir d'attraction au cœur de l'Estérel.





BIENTÔT



ACCÈS DIRECT





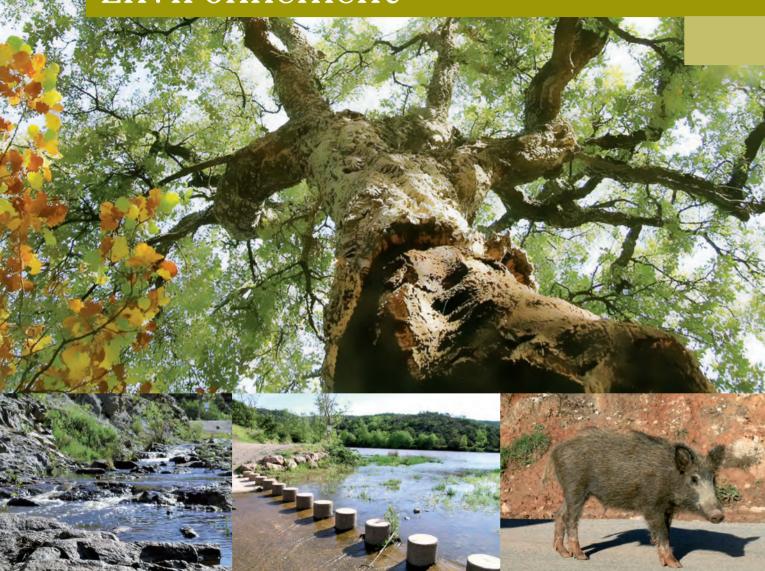




FLASHEZ-MOI

Toutes vos informations sur notre site internet www.lesadretsdelesterel.fr

Environnement



PPRIF

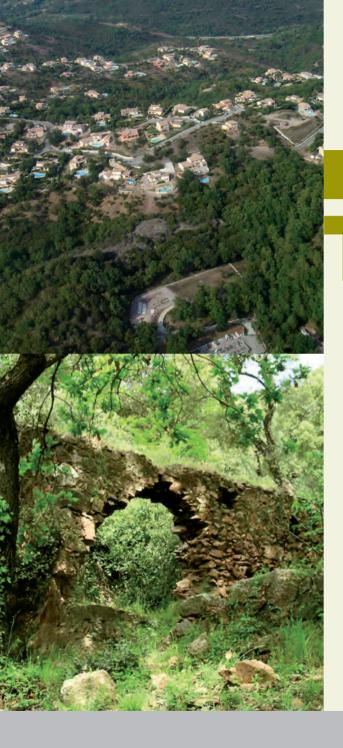
L'enquête publique concernant le PPRif (Plan de Prévention des Risques incendie de forêt) des Adrets s'est déroulée du 12 mai au 13 juin.

Les conclusions de la commissaire-enquêtrice Madame Varcin nous sont parvenues fin juillet.

Elle a émis un avis favorable au projet proposé par la préfecture avec toutefois un nombre conséquent de réserves. La plupart des remarques de la Commune et des Adréchois ont été reprises dans son rapport. Monsieur le Préfet va donc pouvoir ratifier notre PPRif en tenant compte, ou pas, des réflexions consignées par Madame Varcin.

Il est probable que le document final ne satisfera pas la Municipalité et certains propriétaires puisque des zones rouges ou EN1, inconstructibles, persisteront. Ceci malgré les travaux considérables réalisés ces dernières années (élargissement des chemins, aires de retournement, pose d'hydrants, interfaces de débroussaillement).

Nous nous préparons donc à affronter les services de l'Etat sur ce dossier qu'ils ont initié en 2003 et dont la longue élaboration a été plus que chaotique.



CFTE

La Charte Forestière de Territoire Grand Estérel

Initiée début 2012 par le Syndicat Intercommunal de Protection du Massif de L'Estérel (SIPME) dont notre commune est membre et notre maire, Nello Broglio, président, la charte forestière est une initiative locale qui conduit à élaborer un document d'orientation visant l'aménagement et le développement de projets cohérents et collectifs vis-à-vis de la ressource forestière sur un territoire déterminé, en l'occurrence le massif de l'Estérel.

Elle concerne les communes des Adrets, Fréjus, Saint-Raphaël, Puget-sur-Argens, Bagnols-en-Forêt, Mandelieu-La Napoule, Théoule-sur-mer

Aujourd'hui la charte est approuvée ou est en cours d'approbation par l'ensemble des collectivités concernées ainsi que par les Conseils généraux du Var et des Alpes Maritimes et par la Région. Reste à lancer son plan d'action pluriannuel, programmé sur 10 ans avec 4 grandes orientations :

- **1.** Gérer les effets de la mutation du territoire et prévenir les risques naturels. Maintenir et protéger le patrimoine naturel et la biodiversité.
- 2. Améliorer et renforcer l'identité du territoire Grand Estérel
- 3. Partager l'espace forestier du Grand Estérel
- 4. Mettre en place une gestion concertée du territoire Grand Estérel

CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

GRAND ESTEREL

Vers une labellisation « Grand Site de France »

Si la charte forestière est un outil remarquable pour la prise en compte globale du massif dans une démarche de développement durable, il lui faut un support juridique efficace qui lui permette de trouver tout son sens.

La labellisation « Grand site de France » est, après analyse d'autres supports celui qui reste le plus pertinent. En effet, les conditions sont remplies pour obtenir ce label à sayoir :

- Etre un site classé
- Etre un territoire dont le paysage est remarquable
- Connaître des difficultés d'entretien et de gestion
- Faire l'objet d'une volonté de restauration et de gestion partenariale pérenne.

Cependant si les conditions sont réunies, pour obtenir ce label il faut mener une politique forte de valorisation du site avec des objectifs clairement identifiés de restauration et de protection active de la qualité paysagère naturelle et culturelle du site, d'amélioration de la qualité de visite dans le respect du site, et de développement socio-économique local dans le respect des habitants.

Immédiatement après les élections municipales, le SIPME a lancé des projets inscrits dans la charte comme l'étude de fréquentation sur un an et la réhabilitation de la maison forestière du Malpey.



Vie sociale

C.C.A.S. des Adrets

Le Comité Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est là pour vous aider et mettre à votre disposition un certain nombre de services, que vous ayez un problème matériel, de santé, financier, une démarche à entreprendre, un simple besoin d'échange ou de communication.

Constitution du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

M. BROGLIO Nello, Président, M. HEMSEN Alain, Vice-président, Mme TREMEREL Liliane, 3^{eme} adjointe au Maire, Mme FERNANDEZ Bernadette, 4º000 adjointe au Mairie, Mme SARRACO Reine, Conseillère Municipale.

Mme Myriam CLIMENT, Présidente de l'Association ABANKOR, représentante de l'U.D.A.F., Mine Josette POIROT, Représentante de l'Association « Le Temps Libre », Mme Sabrina GOETZ, Mme Christine MAUGARS.

Responsable du C.C.A.S. : Mme Evelyn HAVARD, Remplaçante de Mme HAVARD en cas d'absence : Mme Sandy LUZ

Assistante sociale du Conseil Général : Mme GAY Isabelle fait une permanence en Mairie des Adrets, les 1er et 3ème mardis du mois sur rendez-vous (04.83.95.42.80.)

Le C.C.A.S. vous accueille, vous écoute. vous conseille et vous oriente pour toutes vos demandes et prises de contact avec les associations, administrations ou organismes concernés.

Le C.C.A.S. est administré par un Conseil, présidé par le Maire et composé à parts égales, de membres élus par le Conseil Municipal et de personnes « participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune » qui sont désignées par le Maire. Le Conseil d'Administration prend les décisions concernant les dossiers qui lui sont présentés par le personnel responsable du C.C.A.S. Dans tous les cas, la confidentialité est de rèale.

Le C.C.A.S se trouve au premier étage de la Mairie. Il est ouvert : du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et l'après-midi sur rendez-vous.

N° de téléphone : 04.94.19.36.55.

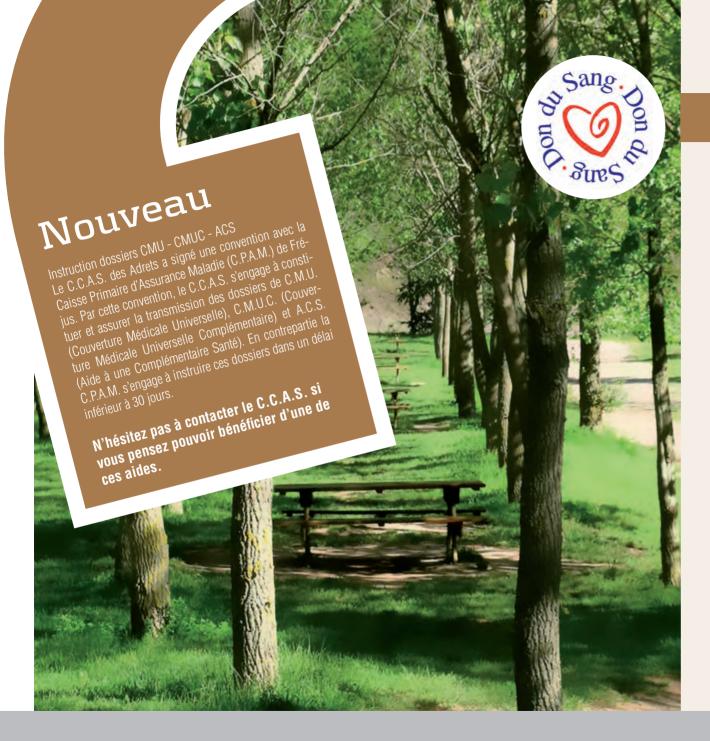
Courriel: s.social@mairie-adrets-esterel.fr

Une plaquette expliquant toutes les fonctions du C.C.A.S. est en cours de réalisation et sera bientôt disponible.

Le C.C.A.S. est toujours à votre disposition pour vous aider, notamment sur les sujets suivants:

Les Vacances avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V.) pour les séniors, les Aides Facultatives et ponctuelles pour les personnes ou les familles résidant sur la commune, ayant de faibles ressources, ou traversant des périodes difficiles.

Le Logement, L'emploi, Le R.S.A., Le Handicap, Le Maintien à domicile, La télé-alarme. Le Portage de repas. Les Aide ménagères. l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (A.P.A.). L'aide sociale légale - Aide par les Caisses de Retraite.



Don du sang

Depuis plus de 35 ans,

l'Etablissement Français du Sang organise des collectes aux Adrets.

Malheureusement le nombre de donneurs n'a pas grandi de la même facon que la population adréchoise.

C'est donc un appel à la mobilisation qui vous est ici lancé : vous avez entre 18 et 70 ans ? Alors n'hésitez pas une seconde à venir donner votre sang à la salle des fêtes.

Si c'est votre premier don, le docteur responsable de la collecte répondra à toutes vos questions.

Notre région a un grand besoin de sang : population âgée, nombreux accidents de la route nécessitent des transfusions.

Il faut donc souvent faire appel aux stocks des autres régions, ce qui pose problème.

ATTENTION! En 2015 les collectes auront lieu le VENDREDI entre 16h et 19h. l'ALJA laissant très aimablement son créneau horaire, nous l'en remercions vivement.

Vous avez donc rendez-vous vendredi 9 janvier, vendredi 12 juin, vendredi 6 novembre entre 16h00 et 19h00.

Serez-vous nombreux à venir ?

Pour que les collectes continuent aux Adrets, il faudrait plus de 35 donneurs (sur 3000 habitants).

Etes-vous prêts à relever le défi ?

Merci d'avance pour votre prochain don.

Enfance et jeunesse

Cent<u>re aéré</u>

La commune des Adrets-de-l'Estérel en collaboration avec l'association UFCV organise l'accueil des enfants des Adrets et du quartier de Saint-Jean-de-Cannes à Fréjus.

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) a ouvert ses portes durant 28 jours pendant les vacances d'été 2014.

Nous avons comptabilisé 4128 journées-enfants contre 4878 pour la même période durant l'été 2013, soit une diminution de 750 journées-enfants. Les inscriptions ont débuté juste avant les vacances de Pâques pour se terminer 15 jours avant le début du séjour.

La veille de la date butoir, nous avons enregistré 60 enfants dont 40 ados : toutes les fiches d'inscription sont arrivées le dernier jour ou durant le week-end, ce qui a eu des conséquences sur l'organisation :

- le recrutement
- les réservations d'activités et leur planification
- les commandes de bus
- le planning des repas etc...

Nous demandons donc aux parents d'inscrire les enfants le plus tôt possible.

Les enfants et les parents ont semblé très satisfaits du fonctionnement de notre ALSH qui a proposé des programmes d'activités riches et variés.

> **Contacts :** Directeur : Ahmed BENTATA Directrice adjointe : Sophie MIGNONI Tél. : 04 94 19 35 25 / 06 32 64 05 23

Rythmes scolaires

Les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en application dès la rentrée 2014.

Les élèves de Maternelle et d'Elémentaire auront cours le mercredi matin : les communes sont tenues de mettre en place des TAP (Temps d'activités Périscolaires) durant les trois heures « libérées » par ce nouvel emploi du temps.

Les horaires des TAP ont été déterminés en concertation avec les enseignants de nos deux écoles :

Maternelle:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h00 à 13h30 Mercredi de 11h30 à 12h30.

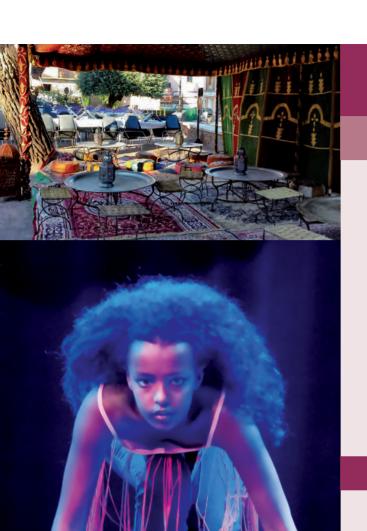
Elémentaire: Lundi, mardi et jeudi de 15h45 à 16h45. En accord avec le projet pédagogique, diverses activités sont proposées en fonction de l'âge des participants: initiation à l'informatique et aux langues étrangères, réalisation d'un journal, pratiques sportives, lecture de contes pour les plus petits etc.

Les TAP ne sont pas obligatoires pour les élèves, ils sont gratuits en Maternelle et payants en Elémentaire. A chaque période de vacances, les parents ont la possibilité de modifier les inscriptions de leurs enfants.

Un premier bilan de la nouvelle organisation, lourde et onéreuse en personnel d'encadrement notamment, a été établi pour la première période de TAP.







Vie associative

Le comité des fêtes

Depuis très longtemps, le comité des fêtes des Adrets de **l'Estérel**, est une association qui a pour but de réunir Adréchoises et Adréchois. Au fil du temps, cet objectif a été atteint et continue à évoluer. L'idée de communication et de rencontre entre les différentes générations a fait son chemin, et se traduit par le nombre de personnes présentes lors de nos festivités.

Depuis 4 ans, Sylvain Houplon et son équipe, améliorent sans cesse la qualité des différentes manifestations en mettant en avant motivation et bonne humeur. Dans cet esprit, nous apportons notre dynamisme afin que la convivialité soit toujours au rendez-vous. Merci à nos partenaires, merci à la municipalité et un grand merci aux Adréchoises et Adréchois.

Nos prochains rendez-vous 2015 sont dans la section Agenda du présent bulletin municipal.

L'association art'drets'danse

Après une saison bien remplie, 1 spectacle à Cannes en mai, pour les malades du Sida, la présentation de son spectacle 2014' La vie est un roman! les 8 et 9 juin à Fayence et pour la 1ere fois aux Adrets le 24 juin dernier au Stade...

Les cours ont repris le mardi 9 septembre 2014

Eveil à partir de 4 ans , Modern'jazz à partir de 7 ans, Ados, Adultes, classique à partir de 7 ans, Pilates, Zumba...

Le spectacle 2015 aura lieu les samedi 6 et dimanche 7 juin 2015. au Centre Culturel de Fayence.

Contact: Présidente Mme Prier - 06 35 92 39 35

La Carriole

Notre centre équestre poursuit son développement...

La disponibilité des bénévoles, la fidélité des adhérents, la confiance des partenaires et la labellisation « Ecole Française d'Equitation » par la Fédération Française d'Equitation début 2014 ont permis l'aboutissement de nombreuses manifestations.

Poney Ecole: Journées découvertes ouvertes aux écoles maternelles et primaires. (Manifestation nationale organisée par Le Ministère de l'Education Nationale et la Fédération Française d'Equitation).

Equitation pour tous : 6 séances à 50 € pour apprendre à monter à cheval et découvrir un nouvel univers à partager.

Concours interclub : Le matin - Concours de Pony Games composé de divers parcours, d'épreuves d'équitation Western et parcours en slalom nécessitant un cheval très rapide et maniable. L'après-midi - Epreuves du « Derby » avec sauts d'obstacles naturels et classiques. (Manifestation du 13 juillet co-organisée avec les Ecuries de Fondurane).



Pour en savoir plus, retrouvez-nous sur notre page Facebook : La Carriole : Centre Equestre des Adrets de l'Estérel.

Vie associative

LE LOISIR BATTERIE A 10 ANS!

WEST'EREL COUNTRY

WAMBLY GLACHKA

Garder le temps en prenant du bon temps est la principale qualité d'un batteur!

Pourtant, pendant tout ce temps, aux Adrets de l'Estérel, dix ans se sont écoulés depuis la création du Loisir Batterie au sein de l'association Music and Co, fondée par Corinne et René Guérin.

L'EQUIPEMENT

Le studio, étudié et construit pour cette activité, est insonorisé et climatisé. Trois batteries professionnelles sont montées et réglables à tous les gabarits de femmes et d'hommes. Un équipement professionnel de son et d'image avec micros et casques est à la disposition des adhérents.

LA METHODE : UNE PAR BATTEUR!

Le LOISIR BATTERIE n'est pas une école de musique. C'est pourquoi nous l'avons appelé "LOISIR". Il n'y a pas de "professeur", mais un coach. Il guide les batteurs vers le plaisir du jeu, la découverte et l'éclosion de leur talent artistique personnel. C'est vrai qu'il faut une solide expérience du métier de la musique pour pratiquer cette "méthode".

René Guérin, (le coach), batteur historique de Martin Circus, a été aussi chef d'orchestre de plusieurs chanteuses et chanteurs (5 Olympia) et rédacteur en chef pendant 15 ans de Batteur Magazine, le meilleur magazine de batterie aujourd'hui en France. C'est cette longue expérience musicale et humaine qu'il transmet volontiers à chacun d'une façon personnalisée.

Les séances se font à deux maximum, les mercredi et jeudi. Actuellement nous avons des débutants et confirmés de 6 à 72 ans. Il n'y a pas d'âge pour commencer le LOISIR BATTERIE. Il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année (selon les places disponibles).

L'association « West'Erel Country » a passé une excellente année !

Grâce aux cours débutants, intermédiaires et confirmés, les jeunes et très dynamiques professeurs, Aurélie et Nicolas transmettent, aux 43 adhérents, la passion dans le partage et la convivialité.

Pour les fêtes de fin d'année, un cours tout à fait particulier a été donné par la présence remarquée et remarquable de notre Père Noël Country! Puis un passage festif à l'an 2014 avec familles et amis a été savouré.

En avril, les occupants de la Résidence Bellestel ont apprécié la démo de danse Country, nous faisant promettre de revenir très bientôt pour une nouvelle prestation.

Le dimanche 22 juin est venu clore cette belle saison dans l'atmosphère chaleureuse autour d'un repas « familial ».

Les danseurs se sont croisés sans doute pendant l'été lors des festivals country qui fleurissent dans toute la région mais d'ores et déjà, rendez-vous avait été pris en septembre pour une nouvelle année endiablée...

Hiiiiii Haaaaaaa !!!!

L'art Amérindien, l'association qui se revendique des préceptes Amérindiens.

Fondée en 2012 aux Adrets de l'Estérel par Daniel Monny dit Wambly Glachka, (Aigle Tacheté en amérindien) et Maria Dolorès dite Cikala Pegi (Petite Fleur), sa compagne depuis plus de 25 ans. Cette association met en valeur les qualités des peuples Amérindiens qui sont rappelons-le, les premiers occupants du continent américain et leurs descendants.

Aujourd'hui, beaucoup d'hommes s'emploient à détruire avec énergie cette Terre que les Amérindiens respectaient en sachant qu'elle était source de vie, d'harmonie et de bonheur. Simple, mais si difficile à atteindre.

LA FÊTE COUNTRY AUX ADRETS

Wambly Glachka a organisé une journée Country aux Adrets le 21 septembre dernier avec le concours de l'association

WEST'EREL COUNTRY.

On pouvait y voir une exposition de nombreuses pièces de l'art Amérindien : teepe, statues, peintures, et autres objets d'origine. Daniel et Maria, costumés en indiens, ont exécuté une danse (Kachinas esprits de la pluie, du feu etc).

De nombreux adhérents des clubs country de la région sont venus danser sur la place du jeu de boules. Participation énorme aussi des Pionniers qui ont joué pour un public assez nombreux des scènes de western en plein coeur du village. Les Banditos, club de motos Harley Davidson, sont venus exposer leurs machines et offrir à ceux qui le souhaitaient un baptême sur ces motos de légende. Un vrai succès!

L'association Wambly Glachka tient à remercier tous les partenaires de cet événement sans qui cette grande fête n'aurait pu exister.



Alors, on joue ? 06 87 82 49 30



Culture et patrimoine

LA CASERNE A 20 ANS!

Elle fut inaugurée le 18 juin 1994.

Une bonne occasion de rendre hommage à ce corps d'élite dont les membres n' hésitent pas à risquer leur vie pour sauver les nôtres.

L'EFFECTIF

Le chef de Centre, le lieutenant Gérard Flandin nous a expliqué que l'effectif global des pompiers est, hors plan alarme, de 47 personnes.

Pendant l'été (1/07-31/08) en journée (8h-20h) 12 pompiers assurent la permanence, la nuit (20h-8h) 7 sont en astreinte. L'hiver, ce sont 7 le jour et 4 la nuit. Il faut savoir que les interventions diverses sont fréquentes malgré la paisible apparence de notre région.

Les pompiers sont des personnes entraînées à combattre le feu et à offrir une gamme de secours de diverses natures (inondations, accidents, sauvetages, secours et assistance à personnes, etc.). Leur mission principale est de protéger les personnes, les biens et l'environnement.

Pour cela ils suivent des formations strictes et variées: feux de forêt, secourisme, réanimation, secours routier, transmissions, topographie, conduite hors chemin etc.

Ils peuvent compter aussi en cas de besoin sur l'appui du service technique de la Mairie ainsi que celui des bénévoles du CCFF (les patrouilleurs orange).

L'ÉQUIPEMENT

L'équipement roulant actuel de la caserne est composé de neuf véhicules :

- 1 CCFM de 2000 litres
- 1 CCFM de 4000 litres (appelés communément "moyens")
- 1 CCFM de 8000 litres (appelé "lourd")
- 1 véhicule polyvalent V.I.P. de 2000 litres, destiné à intervenir pour les secours routiers, les feux urbains et les feux de forêt.
- 2 VTT Commandement (Land Rover)
- 1 ambulance
- 2 véhicules légers d'intervention (type Kangoo)

Notre village, situé au milieu du massif de l'Estérel, à proximité de l'autoroute, de la DN7 et du lac de St Cassien, est une place stratégique pour notre Centre de Secours des Pompiers des Adrets.

Petit rappel utile : Urgence 18 ou 112 Caserne : 04 94 19 35 80



Culture et patrimoine

Restauration des statues de l'église par Aurelia SENECA

J'ai eu une formation de designer industriel-prototypiste à Paris, puis, quelques années plus tard une formation en peinture décorative et trompe l'oeil au Lycée du bâtiment à Nice.

Cette dernière expérience m'a permis de travailler sur différents projets de restauration comme la Chapelle Sainte Pétronille à Levens.

Familiarisée avec les techniques traditionnelles aux pigments naturels, je me suis sentie capable de restaurer les statues religieuses de la commune.

Dans un premier temps il a fallu nettoyer chaque statue en faisant attention à ce que les couleurs ne partent pas au rinçage.

Après avoir découvert certaines parties qui ne permettaient plus de voir le motif, il a fallu faire un état des lieux : tête, bras ou mains cassées et parfois manquantes, parties attaquées par des parasites, motifs et couleurs partiellement ou complètements disparus...

Il était indispensable de faire une photo de chaque sujet pour établir son « identité » (le personnage religieux représenté), du texte peint sur les socles permettant d'identifier l'artiste ou l'entreprise artisanale à l'origine de la fabrication et de rechercher l'attitude ou les symboles pour refaire le plus fidèlement possible. Le plâtre -matériau le plus utilisé- était trop fragile : un collage des pièces cassées ou un coulage en direct étaient impossible.

Il a été nécessaire de faire appel à des structures en aluminium (qui ne rouillent pas) pour ré-assembler et reconstruire, puis, à une pâte à modeler qui durcit à l'air.

Chaque pièce posait une nouvelle difficulté à résoudre.

La peinture a été réalisée avec des pigments naturels et de la caséine. Une pièce a posé de vrais problèmes au moment de la peinture. A chaque nouvelle application de couleur, il y a eu une réaction du fond qui se mettait à « peler » !

Une tentative de mettre le plâtre à nu a limité les réactions.

Le plâtre étant un matériau poreux, il y a peut-être eu, au cours de la vie de cette statue, un « nettoyage" avec de la cire qui a bloqué le fond.

Il n'était pas possible d'aller au-delà sans risquer d'altérer ou de modifier complètement la statue.

C'est un travail intéressant et touchant car chaque statue raconte son histoire et celle de l'artiste qui l'a créée ou peinte.





Intercommunalité

CAVEM

Votre village, vous l'aimez. Et depuis bientôt deux ans, vous l'aimez encore plus.

Tout simplement parce que depuis la création de la Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée, les Adrets ont pris une nouvelle dimension.

Plus que jamais, tout(e) Adréchois(e) a l'occasion d'échanger avec les habitants de Puget, de Roquebrune et bien sûr Fréjus ou Saint-Raphaël. Qui n'a jamais fait ses courses à la Palud, Grand Estérel, n'a jamais passé une journée dans l'un des nombreux commerces ou restaurants des 28 parcs d'activités du quatuor urbain? Et comme chacun des administrés est amené à évoluer au quotidien au sein de la cavem qui ne cesse de monter en puissance, le magazine Cavem Infos vous invite à tourner ses seize pages tous les deux mois.

Un nouveau format, étoffé à souhait, pour apprendre à connaître les services mutualisés. Des compte-rendus des conseils communautaires aux décisions prises dans les domaines de l'économie, de l'environnement, des transports, des seniors, de la santé, de la culture etc. Toutes les tranches d'âges et toutes les catégories sont concernées.

Le citoyen des Adrets, néo-citoyen de la Cavem, a désormais sur papier glacé un rendez-vous à ne pas manquer tous les deux mois en boîte aux lettres ou à l'accueil de la Mairie des Adrets.



État civil

DÉCÈS, du 1er janvier au 30 novembre 2014



Le 29 décembre 2013 à Cannes (Alpes-Maritimes)

Robert Marius Dominique BIANCHI

Le 18 janvier 2014 aux Adrets-de-l'Estérel (Var)

Augustine Françoise CHAPLEAU Veuve BREVET

Le 23 janvier 2014 aux Adrets-de-l'Estérel (Var)

Elisabeth SCHOLZ Epouse SIMEON

Le 16 février 2014 aux Adrets-de-l'Estérel (Var)

Honorine Gemma Marie BEGHETTI Veuve MARTINELLI

Le 19 février 2014 aux Adrets-de-l'Estérel (Var)

Patrick Alain Fernand André BONDOUX

Le 20 février 2014 à Cannes (Alpes-Maritimes)

Raymonde Alice FOURNIER Veuve DECOU

Le 8 mars 2014 aux Adrets-de-l'Estérel (Var)

Henri Michel Albert GELORSE

Le 7 mars 2014 aux Adrets-de-l'Estérel (Var)

Lucienne Aline Léontine ABBÉ

Le 15 mars 2014 aux Adrets-de-l'Estérel (Var)

Léopoldina FABBRI Veuve BARCHI

Le 16 mars 2014 aux Adrets-de-l'Estérel (Var)

Paulette GOBET

Le 23 février 2014 à Fréjus (Var)

Louis Honoré MARTINELLY

Le 1 avril 2014 aux Adrets-de-l'Estérel (Var)

André Lucien Louis LIGNOT

Le 14 avril 2014 à Nice (Alpes-Maritimes)

Giorgio DEIDDA

Le 23 avril 2014 à Cannes (Alpes-Maritimes)

Eric Claude Marcel CLERC

Le 16 mai 2014 aux Adrets-de-l'Estérel (Var)

Simonne Jeanne Julia COSTANZO Veuve DAMIANO

Le 30 juin 2014 aux Adrets-de-l'Estérel (Var)

Max Félix GALAURCHI

Le 23 juin 2014 au Cannet (Alpes-Maritimes)

Téodoro LANDRO

Le 29 juin 2014 à Nice (Alpes-Maritimes)

Jean Eugène Henri DEHERME

Le 16 juillet 2014 aux Adrets-de-l'Estérel (Var)

Roger Emile Joseph PERROT

Le 3 août 2014 aux Adrets-de-l'Estérel (Var)

Mauricette Madeleine Alberte DELOEIL Veuve RAGUIDEAU

Le 1 août 2014 à Fréjus (Var)

Christian Gustave Louis COUDENQ

Le 6 août 2014 aux Adrets-de-l'Estérel (Var)

Jean-Luc JOKIEL

Le 23 août 2014 aux Adrets-de-l'Estérel (Var)

Liliane Andrée Madeleine COPILLET Veuve LECAILLON

Le 17 août 2014 à Fréjus (Var)

Jacqueline Mariette LORENTZ Epouse VERCUEIL

Le 22 août 2014 à Fréjus (Var)

Danièle Marie Andrée PUAUD

Le 1 septembre 2014 aux Adrets-de-l'Estérel (Var)

Moïse Marie Joseph André ROUSSELIN

Le 18 septembre 2014 à Grasse (Alpes-Maritimes)

Michel Ange DEBONO

Le 18 septembre 2014 à Fréjus (Var)

Marine Océane Jade MINCHE

Le 12 septembre 2014 à NICE (Alpes-Maritimes)

Daniel Albert CAVALLO

Le 2 octobre 2014 à CANNES (Alpes-Maritimes)

Genevieve Marie Andrée BERNARD Veuve MICHEL

Le 4 octobre 2014 aux Adrets-de-l'Estérel (Var)

Josette Vincente Georgette YANAKELIS Veuve FADEL

Le 9 octobre 2014 à Saint-Raphaël (Var)

Marie Brigitte FURLING Epouse SANTIN

Le 3 novembre 2014 à Fréjus (Var)

Suzanne Marie HéLIOT

Le 19 novembre 2014 à Fréjus (Var)



Brigitte ROYER Marie-Françoise MOGNOLLE

très touchées par vos marques d'affection et de sympathie lors du départ de **MARYNE** vous expriment leurs chaleureux remerciements.



NAISSANCES, du 1er janvier au 30 novembre 2014

Lola Irène Christine WIJCKMANS

06/01/2014 FREJUS (Var)

Marie Ambre Céleste INACIO VILLEVIEILLE

03/02/2014 FREJUS (Var)

Annaelle Sélène SANIER FERNANDEZ

06/03/2014 GRASSE (Alpes-Maritimes)

Mathéo SELLE

26/03/2014 GRASSE (Alpes-Maritimes)

Valentine Rose LYONNAIS

02/04/2014 GRASSE (Alpes-Maritimes)

Anaïs Danièle Jennifer BRANLY

05/04/2014 CANNES (Alpes-Maritimes)

Géry Gaston GIOANNI

06/04/2014 LES ADRETS-DE-L'ESTEREL (Var)

Louise Pauline Anna KAPHAN

29/04/2014 GRASSE (Alpes-Maritimes)

Inès Christine Brigitte PONSON

29/04/2014 NICE (Alpes-Maritimes)

Cali WIJCKMANS

09/05/2014 CANNES (Alpes-Maritimes)

Noah Gilles Melan VANDERSTICHELEN

17/05/2014 FREJUS (Var)

Zoé Valérie KAMM

10/07/2014 GRASSE (Alpes-Maritimes)

Leeloo Jocelyne Sylvie BRISMAIL

07/08/2014 GRASSE (Alpes-Maritimes)

Jonah. Dante RODRIGUES MARTIN

29/08/2014 CANNES (Alpes-Maritimes)

Ion CHOURRAUT

02/09/2014 CANNES (Alpes-Maritimes)

Flore. Lina-Rose DUGUET

14/09/2014 GRASSE (Alpes-Maritimes)

Daphné, Clémence, Eléonore HIROU GARCIA

02/10/2014 GRASSE (Alpes-Maritimes)

Julia, Evelyne, Aurore CALIBRE

14/10/2014 FREJUS (Var)

Mattéo Bernard Claude BAGNASCO

15/10/2014 FREJUS (Var)

Loris, Paul, André TOSOLINI

14/10/2014 NICE (Alpes-Maritimes)

Sofia BENONY

22/10/2014 FREJUS (Var)

Léna, Anéa RIVIÈRE

03/11/2014 FREJUS (Var)

Lilas. Jennifer WIJCKMANS

12/11/2014 FREJUS (Var)

Jules, Gilles, Jean ORSINI

22/11/2014 GRASSE (Alpes-Maritimes)

Kylian, Djibril, Mattéo MAGNANI

21/11/2014 FREJUS (Var)

MARIAGES 2014, du 1er janvier au 30 novembre 2014

Jean Paul Dominique REGGIANI et Nathalie Laure Germaine RICHARD

Le 17 mai 2014

Myriam DECONDé LE BUTOR et Patricia Isabelle SOULIGNAC

Le 19 mai 2014

Jacques Alain Michel PENOCHET et Olivia Marcelle Elisabeth CHALUS

Le 6 iuin 2014

Laurent Jean-François SERRA et Anne Hélèna LARSSON

Le 13 juin 2014

Frédéric Pierre Louis SINI et Perrine BERTHONNEAU

Le 14 iuin 2014

Carole Katia Geneviève CASTELLANO et Cécile Jacqueline Claudine VERNANCHET

Le 21 juin 2014

Georges André Robert CARPENTIER et Béatrice BEAUMONT

Le 21 juin 2014

Christophe Pierre Ludovic MERTEN et Corinne Arlette Marie GRAILLE

Le 12 juillet 2014

Kamai SALEK EBRAHIMI et Alina-Adina NITULESCU

Le 2 août 2014

Laurent Nicolas Denis FREDY et Angélique ALMAIDA

Le 9 août 2014

David DFGFN et Stéphanie KLINHOLFF

Le 23 août 2014

Laurent Stéphane DERINE et Marcia Sandra Denvse SCANDOLO

Le 6 septembre 2014

Alain Vital Noël TICHADOU et Rachel HERCOUFT

Le 6 septembre 2014

Laurent Jean-Claude LÉVÈOUE et Nathalie Elisabeth Catherine ARDISSON

Le 13 septembre 2014

Estelle Marielle Nathalie FRAGNAUD et Céline Nicole Jeanne MOLLÈ

Le 13 septembre 2014

Informations pratiques

Petit carnet



L'Union des Artisans et Commerçants continue son petit bonhomme de chemin.

Sa principale action reste la réalisation du Petit Carnet biannuel, cherchant toujours à innover afin de le rendre encore plus attravant.

En proiet, l'UAC se propose d'agir en coopération avec la Mairie qui souhaite y intégrer le guide municipal. Cette collaboration permettra d'enrichir considérablement le Petit Carnet, sans en changer le coût pour les Artisans et Commerçants qui voudront y paraître. Refonte très positive donc puisque l'information y sera maximale.

Nous espérons même faire des liens sur le site web afin d'atteindre directement le site du professionnel désiré.

Nous invitons donc les intéressés à contacter le bureau de l'UAC par mail exclusivement (même s'il s'agit d'une adresse personnelle) afin de faciliter les échanges (cmg@bbox.fr).

Le bureau

Agenda 2014 / 2015

ABANKOR

06 Décembre 2014 I OTO

LAC

Pièces de théâtre Salle des fêtes

07 Février 2015

11 Avril 2015

COMITE DES FETES

14 Mars 2015	Bal costumé
17-18 Avril 2015	Fête de la St Marc
20 Juin 2015	Mechoui
13 Juillet 2015	Paëlla
01 Août 2015	Moules frites
15 Août 2015	Couscous
05 Septembre 2015	Olympiades
21 Novembre 2015.	Beaujolais
31 Décembre 2015 .	JOUR DE L'AN



Votre commission Communication







TREMEREL Liliane

PILLET Murielle



HEMSEN

GUERIN René





HOUPLON Sylvain

Le saviez-vous?

Lorsque le soleil se couche pour laisser place à l'ombre chinoise de notre beau massif de l'Estérel, nous ne pouvons que nous émerveiller...

Très joliment chantée par Charles Trenet, c'est par La nationale 7, au carrefour du Testanier, que la route forestière vous mènera sur ces lieux enchanteurs.

A 618 mètres d'altitude, le Mont Vinaigre domine notre beau Massif de roches éruptives où se dessinent d'impressionnantes falaises rouges qui semblent mourir dans la mer. Nous devons ces camaïeux de rouge et d'orange qui se transforment au fil des heures à la rhyolithe, ou porphyre rouge, roche volcanique de l'ère primaire.

Il faut dire que l'histoire de l'Estérel remonte à 300 millions d'années. D'abord rattaché à l'Afrique, ce morceau de terre s'en détacha lors de la formation de la mer Méditerranée. Les reliefs accidentés et déchiquetés qui plongent dans la mer témoignent de cette histoire géologique mouvementée.

Posé au cœur du triangle de Fréius. Saint-Raphaël et Mandelieu, notre massif s'étend sur 32 000 hectares dont 14 000 sont classés. Malgré quelques incendies ravageurs, ce magnifique paysage nous offre une palette d'essences variées. Chênes verts, chênes lièges, arbousiers, pins maritimes et d'Alep, châtaigniers, figuiers et oliviers côtoient entre autres, palmiers, mimosas, eucalyptus et bruyères.

Ce territoire a longtemps abrité les ermites, les brigands et les évadés du bagne de Toulon. C'est notamment ici que Gaspard de Besse, le célèbre Robin des Bois provençal, le bandit au grand cœur, y avait son repaire au XVIIIe siècle.

Une légende raconte que nous devons le nom de notre massif, et par extension le nom de notre village, à la fée Estérelle qui offrait ses potions de fécondité aux femmes qui souhaitaient augmenter leur chance d'avoir un enfant. Moins romancé, l'origine du nom viendrait du dérivé de l'adjectif stérile.

L'automne renforce la magie des couleurs de ce lieu magnifique. Alors petits et grands prenez le temps d'une randonnée ou d'un pique-nique. Et sovez vigilants à tout ce qui brille car à ce que l'on raconte Gaspard de Besse y a caché son trésor qui n'a jamais été retrouvé...



IMAGE - SON - MULTIMÉDIA TÉLÉPHONIE - ELECTROMÉNAGER

> Climatisation - Antenne Vente - Dépannage

Les Ets De Blecker, vous accueillent chez

DR MENAGER Rd 562, La Ferrière 83440 MONTAUROUX

04 94 47 21 33

www.procie-montauroux.com

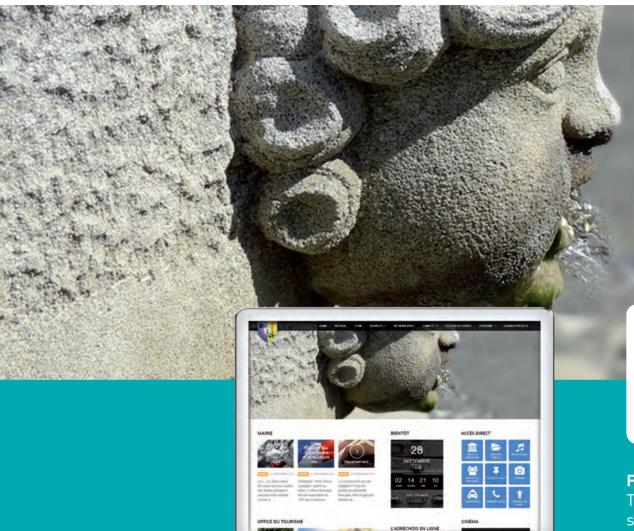


Agendas de poche et de bureau Bulletins municipaux
Plans de ville Guides pratiques et touristiques Magazines cantonaux et intercommunaux Mobilier urbain Borne tactile interactive



B.P. 75 • 06709 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX 2

TÉL.: 04 92 271 389 • FAX: 04 93 312 147 Site web: www.mediapluscom.fr E-mail: contact@mediapluscom.fr



Bien vivre aux Adrets de l'Estérel





FLASHEZ-MOI

Toutes les informations des Adrets de l'Estérel sur votre site internet www.lesadretsdelesterel.fr